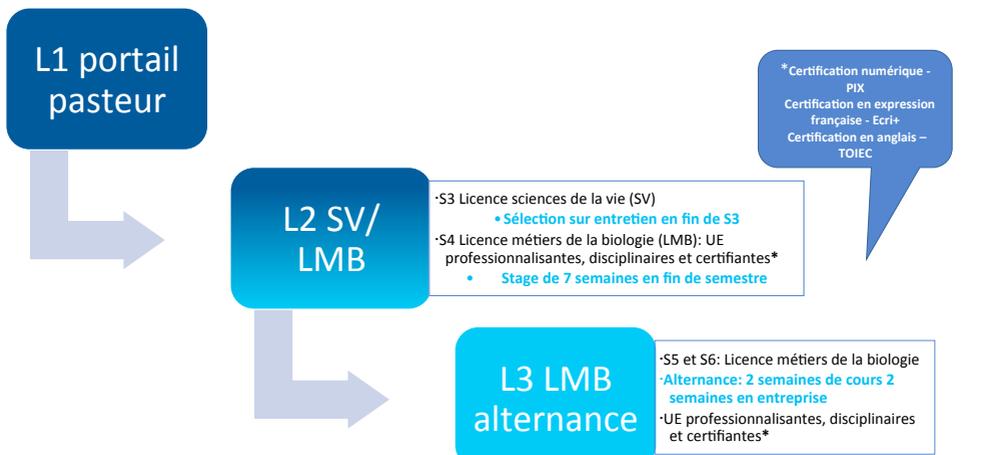




LICENCE SCIENCES DE LA VIE PARCOURS MÉTIERS DE LA BIOLOGIE



* Certification numérique - PIX
Certification en expression française - Ecri+
Certification en anglais - TOIEC

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Julie PEYRONNET-ROUX
julie.peyronnet-roux@univ-amu.fr

La licence « métier de » en biologie se destine aux étudiants de la licence sciences de la vie de deuxième année désireux de ne pas faire d'études longues et souhaitant s'insérer post licence dans le mode socio-économique privé.

Stage de 7 semaines en L2 et alternance en L3

RENSEIGNEMENTS

Objectifs

- Former des techniciens supérieurs/assistants ingénieurs opérationnels rapidement en situation professionnelle.
- Considérer nos étudiants comme acteurs et moteurs de leur formation.
- Permettre à nos étudiants de tisser des liens étroits avec les entreprises et les laboratoires dans les biotechnologies des Sciences de la Vie et de la Santé.

Compétences

Au fil des 2 années de la formation, chaque étudiant apprendra à valoriser ses compétences (savoir-faire et savoir-être) et développera un savoir disciplinaire solide ciblé sur son objectif professionnel.

Les compétences techniques visées sont des savoir-faire techniques dans le domaine de la biologie :

- Réaliser les tests biologiques adéquats.
- Effectuer des mesures.
- Connaissances du matériel d'expérimentation.
- Connaissances des normes d'hygiène et sécurité en laboratoire.
- Rédiger des rapports scientifiques.

Les connaissances sur le monde socio-économique sont acquises à travers :

- Une expérience en entreprise par le biais d'un stage de 7 semaines.
- Un premier contrat de travail en alternance (voie privilégiée des entreprises car elle permet une mise en situation des étudiants).
- Plusieurs interactions avec les acteurs économiques (Forum, Conférences Métiers, Journée de l'employabilité).

LES + DE LA FORMATION

- **Diplômes du niveau II** : technicien supérieur/assistant ingénieur
- **Parcours à la carte** ciblé à la fois en fonction de leurs appétences mais également en fonction des besoins des entreprises qui les recruteront au moment de l'alternance
- **Parcours professionnalisant de la L2 à la L3** : stage en L2 et alternance en L3 (contrat d'apprentissage)
- **Soutien à la réussite** : promotion réduite, travaux pratiques intégrés, travail en groupe, unités d'enseignement transverses et adaptées, pratiques pédagogiques innovantes (outils numériques, enseignement en hybridation)
- **Soutien à l'orientation et à l'insertion professionnelle** : suivi personnalisé et individualisé tout au long de la formation

Organisation de la formation

Formation initiale adossée à la mention sciences de la vie :

- **Durée : 18 mois (6 mois en L2/S4 + 12 mois en L3).**
- Formation professionnalisante :
L2/S4 : 7 semaines de stage en entreprise privée, laboratoire publique ou plateforme technologique d'AMU.
- L3 : Alternance totale obligatoirement faite en entreprise au rythme de **2 semaines en entreprise et 2 semaines en formation.**

• **UE disciplinaires en biologie** : 5 parcours : biochimie, biologie cellulaire, de la molécule à l'organisme, neurosciences, physiologie génomique et fonctionnelle.

En L2/S4 et en L3 les enseignements disciplinaires sont effectués sur le site d'inscription de l'étudiant, les enseignements transverses sont effectués sur le site de Marseille Saint Charles.

• **UE transverses** :

- UE de certification en français (Ecri+)
- UE en compétences numériques (PIX)
- UE certifiante en langue anglaise (TOIC)

• **UE dédiées au suivi de l'alternance** :

- (Points d'étapes, entretiens individuels en entreprise, contenu personnalisé)
- S5 : Suivi de l'alternance (30h)
- S5 et S6 : Projet professionnel et suivi individualisé (30h+30h) (participation d'intervenants du MSE)

Modalités d'évaluation : contrôles continus sous forme de QCM, rapports, présentations orales, examens écrits, projets tuteurés, etc.



Modalités d'admission

• **Public visé**

Le parcours métiers de la biologie s'adresse aux étudiants du portail scientifique Louis Pasteur ayant validé leur année d'étude.

• **Prérequis obligatoires**

- Être inscrit en L2 de la mention Sciences de la vie et avoir validé son S3 ;
- Avoir validé son L2 ou son L3 en Sciences de la Vie ;
- Passer les oraux d'évaluation et l'entretien de motivation ;
- Justifier de son projet professionnel.

• **Prérequis recommandés**

- Être désireux de s'insérer sur le marché de l'emploi en fin de L3
- Avoir un sens pratique développé
- Aimer le travail d'équipe
- Trouver un contrat d'apprentissage

• **Capacité d'accueil** : 12 alternants

• **Date limite de dépôt des dossiers d'inscription** :

- Décembre pour intégration en L2/S4
- Juillet pour intégration en L3

• Les candidatures se font par mail :
julie.peyronnet-roux@univ-amu.fr

• **Tarif** :
170€/an

Débouchés

Nous ciblons les métiers de la recherche et du développement et particulièrement ceux de techniciens de laboratoire en biologie moléculaire, biologie cellulaire, immunohistochimie, physiologie intégrée, neurosciences etc...

Partenaires

Les entreprises sélectionnées situées en région PACA et aux alentours avec un département orienté recherche et développement en sciences de la vie.